



HAL
open science

Master Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie et aménagement. 2010, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02035729

HAL Id: hceres-02035729

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035729>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université de Pau et Pays de l'Adour

Demande n° S3110053780

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie et aménagement

Présentation de la mention

La mention « Géographie et aménagement » de l'Université de Pau et Pays de l'Adour a accueilli environ une centaine d'étudiants chaque année dans ses trois spécialités sur les thèmes du développement durable, de l'aménagement local et touristique et des territorialités. La spécialité « recherche » a également introduit des enseignements sur la complexité en géographie et sur la modélisation.

Le bilan du fonctionnement de cette mention conduit l'équipe pédagogique à renouveler profondément la structuration de cette mention, en la recentrant sur deux spécialités, dont une qui fusionne avec une spécialité initialement portée par la mention de master « STAPS » (Loisirs et Tourisme durables).

Avis condensé

• Avis global :

Le dossier présenté par l'équipe pédagogique de la mention « Géographie et aménagement » de l'Université de Pau et Pays de l'Adour développe un bilan de son fonctionnement et de son organisation ces quatre dernières années. A la lecture de ce dossier, les évaluateurs estiment que, dans l'ensemble, cette mention répond à des exigences régionales et à la nécessité de prendre en compte les atouts incontestables que représente Pau dans l'offre régionale de formation. L'analyse fine, menée par l'équipe pédagogique, des forces et des faiblesses de cette mention de master est convaincante et conduit à restructurer profondément l'offre de formation, notamment par la fusion de spécialités. Si l'objectif est louable et semble aller dans le sens de l'amélioration de la mention et de son attractivité, le dossier est lacunaire quant au détail de cette restructuration. Ainsi, même la liste des UE pour la nouvelle offre n'est pas mentionnée, ce qui réduit d'autant la capacité à évaluer effectivement cette restructuration.

Au total, la mention « Géographie et aménagement » devra considérablement renforcer sa visibilité et diffuser l'information quant au détail de son offre de formation et à ses spécificités, afin de garantir et de développer son attractivité auprès des étudiants et sa reconnaissance dans les mondes académiques et professionnels.

Un avis est donné pour les deux spécialités proposées pour le contrat quadriennal 2011-2014.

• Points forts :

- La cohérence des enseignements, qui répondent aux besoins de la région en termes d'études de marché et d'analyses thématiques où Pau commence à se positionner de manière spécifique.
- L'ouverture internationale grâce à la co-habilitation d'une spécialité avec l'Université de Saragosse.
- La forte mutualisation des enseignements, existante et à venir.
- L'attention portée au suivi et à l'insertion des étudiants.
- La mise en place de procédures d'évaluation qui conduisent à modifier la formation.



- Points faibles :
 - Les termes « développement durable », territoire et tourisme ne sont pas clairement définis de sorte que la spécificité de la mention ne ressort pas.
 - Même si un numérus clausus est mis en place, les effectifs ont eu tendance à décroître depuis cinq ans. Il conviendrait d'en connaître les raisons et les causes.
 - La lisibilité de l'offre demeure complexe compte tenu de l'état du dossier.
 - La restructuration de la maquette n'est pas aboutie. Peu d'informations sont données quant aux équipes pédagogiques et aux UE qui seront effectivement proposées.
 - Les liens avec les professionnels ne sont pas explicités.
 - L'absence d'analyse précise des compétences à acquérir par les étudiants.
 - Le dossier fait état de l'absence d'UE de langues étrangères, ce qui est extrêmement regrettable, notamment dans le contexte régional et la co-habilitation avec l'Espagne.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

La notation prend en compte les faiblesses structurelles du dossier qui doit être repris sur des bases plus fortes.

- Recommandations pour l'établissement :
 - Renforcer le laboratoire d'accueil dans les domaines où il accuse un certain déficit (développement durable, développement du territoire).
 - Préciser davantage les objectifs scientifiques et professionnels de la formation à et par la recherche dans le contexte de la fusion des deux spécialités (« recherche » et professionnelle) précédentes.
 - Il est nécessaire de présenter davantage le projet et la nouvelle organisation de la mention, qui est, dans le dossier, une liste de « bonnes intentions » sans que l'on sache la capacité de l'équipe à les mettre en œuvre.
 - Quelques chevauchements thématiques dans les enseignements sont à supprimer, mais en maintenant la quantité et la qualité de l'encadrement.
 - Préciser et assurer les liens avec les milieux professionnels.
 - Il est urgent de prévoir des enseignements de langue spécifiques, notamment l'espagnol.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques de la mention reprennent ceux développés dans le laboratoire principal d'adossment de la mention, l'unité mixte de recherche (UMR) « Société, Environnement, Territoire » (SET). Trois axes sont ainsi proposés : « penser et modéliser la complexité », « questionner la durabilité », « sujet et cosmopolitique ». On notera que cette présentation, au-delà de la seule reprise des axes du laboratoire, n'est pas actualisée puisque ces axes sont ceux mentionnés pour le contrat quadriennal 2006-2010. Ainsi, les objectifs scientifiques de cette mention sont mal définis dans une perspective de formation.

Les objectifs professionnels sont, quant à eux, bien identifiés, notamment dans le contexte régional. Les spécialités professionnelles visent à former des étudiants susceptibles d'être chargés de mission, de projet, dans les domaines de l'aménagement local et touristique. La spécialité « recherche » a manifestement posé problème en termes de réussite et de débouchés au cours du précédent contrat quadriennal. Aussi la proposition consiste-t-elle à fusionner cette spécialité avec une des spécialités professionnelles pour mieux assurer l'insertion professionnelle des étudiants qui ne poursuivraient pas en thèse. Ainsi, l'alliance d'enseignements thématiques et de méthodes d'analyse de l'espace et des territoires doit permettre une plus grande variété des débouchés.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossment recherche, adossment aux milieux socioprofessionnels, ouverture internationale) :

L'Université de Pau et Pays de l'Adour a constitué un pôle multidisciplinaire sur les collectivités territoriales et les territoires : la géographie et l'aménagement, le droit, l'économie, la gestion, les STAPS, l'histoire sont impliqués. Ainsi, des complémentarités existent avec les mentions de masters : « Sports et activités sportives », « Valorisation des patrimoines », « Management des collectivités locales et Administration des collectivités locales » (DU). La coopération est d'autant plus forte avec les STAPS qu'elle a conduit l'équipe pédagogique à proposer de fusionner deux spécialités de la mention « STAPS et géographie pour devenir » et « Loisirs et tourisme durables ». Le positionnement de cette mention, qui repose pour une bonne part sur la licence de géographie et aménagement et s'ouvre sur une formation doctorale dont l'UMR SET est un pilier, est cohérent.



Régionalement, des liens existent avec Bordeaux et Toulouse au titre du développement territorial durable et du tourisme. Une spécialité de la mention était co-habilitée avec Bordeaux 3 dans le précédent contrat quadriennal. Cette co-habilitation a pris fin tout en conservant un partenariat (interventions croisées). Certaines spécificités de la mention (la montagne, les liens avec les collectivités locales, l'ancienneté des travaux sur le tourisme) plaident pour assurer la pertinence de cette mention à Pau. Enfin, la spécialité « Aménagement touristique durable » est co-habilitée depuis 2008 avec l'Université de Saragosse et permet la délivrance d'un double diplôme.

L'essentiel de l'adossé à la recherche est constitué par le laboratoire SET (UMR 5603), qui compte vingt-quatre EC, trois IE et un technicien et trois axes de recherches qui semblent correspondre aux attendus de cette mention de master. En conséquence, le dossier présente davantage le laboratoire SET plutôt que les informations qui permettraient de comprendre l'interaction entre les recherches et l'organisation de la formation.

Incontestablement, les EC de l'équipe pédagogique sont très liés aux collectivités locales (Agglomération de Pau Pyrénées et surtout des stations touristiques) par de nombreux contrats et partenariats, et pas seulement dans la région. Cependant, peu d'informations sont données sur la participation des milieux professionnels concernés par la formation, notamment pour ce qui touche à l'insertion des étudiants diplômés.

L'ouverture internationale est réelle avec l'Espagne (échanges d'étudiants et d'enseignants) dans le cadre de la co-habilitation avec l'Université de Saragosse. C'est le vrai atout de la spécialité concernée de cette mention. D'autres relations internationales existent, plus ténues, notamment avec le Vietnam *via* l'AUF. Rien n'est dit quant aux professeurs invités.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Le dossier présenté pour l'évaluation développe largement la structuration actuelle en trois spécialités et conclut sur la nécessaire réorganisation autour de deux spécialités seulement. Cette nouvelle offre semble être dans la continuité de la précédente et abandonne la distinction voie « recherche » et voie professionnelle pour la spécialité « Développement durable, société, territoire ». Les spécialités actuelles étaient fortement mutualisées et des passerelles étaient aménagées afin de permettre la réorientation des étudiants selon leur projet professionnel et leur réussite. Ces objectifs louables rendaient néanmoins peu lisible la structure de la formation, comme l'illustrent les schémas pages n°10 et 11. C'est pourquoi la nouvelle structuration en deux spécialités (« Développement durable, société, territoire » et « Loisirs et tourisme durables ») doit améliorer la lisibilité de l'offre. Cependant, le dossier est trop lacunaire de ce point de vue pour permettre d'évaluer tous les aspects de cette restructuration qui semble malgré tout améliorer la situation (notamment pour la spécialité « recherche »).

Conformément aux recommandations, les stages sont co-encadrés et les mémoires sont doublement évalués par les professionnels et les universitaires.

Les mutualisations entre spécialités étaient très développées, notamment avec l'UFR STAPS. La nouvelle structuration devrait accroître encore les mutualisations, ce qui est louable.

L'équipe pédagogique est essentiellement composée de membres de l'UMR SET et des intervenants extérieurs participent aux enseignements dans les spécialités professionnelles. Cependant, le dossier ne mentionne pas leur qualité ni l'intensité de leur investissement.

Enfin, le pilotage de la formation est bien mené, avec l'évaluation des enseignements, l'existence d'un conseil de perfectionnement et des réunions intra et inter-spécialités de l'équipe pédagogique. Le dossier indique que les évaluations internes ont conduit à des modifications de la maquette, mais sans préciser lesquelles.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le dossier fait part de manière précise des flux d'étudiants sur les cinq dernières années et montre la diversité nationale, voire internationale, du recrutement. En cela, l'attractivité de cette mention est réelle, quelles que soient les spécialités. Une baisse des effectifs est cependant constatée depuis 2004-2005. Le flux des candidats en M1 est passé de 115 à 61 pour 2008-2009. Cependant, seuls 29 ont été retenus cette année. Le taux de réussite atteint 100 %. Pour le M2, la décroissance est beaucoup plus modérée.

L'analyse de l'insertion professionnelle des étudiants dépend des spécialités. Pour la spécialité professionnelle « Aménagement touristique durable », plus de la moitié des répondants à l'enquête ont trouvé un premier emploi en moins de six mois et 85 % n'a pas poursuivi des études après le M2.



Pour la spécialité professionnelle « Ingénierie de projets », 94 % des diplômés occupent un emploi au 1^{er} janvier 2009. Enfin, pour la spécialité « recherche », le taux d'occupation d'emplois est plus faible, ce qui est l'élément principal en faveur de la restructuration complète de cette spécialité.

L'équipe pédagogique et de recherche attend un renforcement de la recherche dans le domaine fédératif de l'Université de Pau et Pays de l'Adour « Collectivités locales et territoires » et du laboratoire SET dans les domaines du développement durable, du territoire et du tourisme. L'équipe pédagogique espère ainsi une augmentation des effectifs étudiants et un soutien à la spécialité « recherche ».

Avis par spécialité

Développement durable, société, territoire

- Avis :

Cette spécialité doit résulter de la fusion de l'ancienne spécialité « recherche » « Sociétés, aménagement, territoires » et de la spécialité professionnelle « Ingénierie de projet ». Cette mise en commun vise à la fois à renforcer l'adossement à la recherche de la formation professionnelle et surtout, à garantir l'acquisition de compétences variées pour les étudiants qui ne poursuivraient pas en thèse. Les objectifs scientifiques relèvent des thématiques de recherche de l'UMR SET et privilégie les approches sur les thèmes de l'environnement, du développement durable et de l'aménagement local.

Le dossier reste encore à l'état de proposition de restructuration, sans entrer dans le détail des choix faits (intitulés d'UE, crédits, place des stages, options/parcours, passerelles...). Aussi, l'avis global est réservé même si le bilan de fonctionnement des deux spécialités antérieures comporte des aspects positifs.

Il est urgent de détailler davantage les choix précis (types et intitulés d'UE, crédits, stages...) opérés pour une formation susceptible d'ouvrir en 2011.

La lecture du dossier donne l'impression d'une forme de repli sur soi de cette spécialité (l'éloignement de Bordeaux et Toulouse servant de justification). Il est souhaitable que cette spécialité conserve une ouverture vers les autres pôles régionaux et nationaux et renforce son internationalisation.

La création d'UE de langues est primordiale.

- Points forts :

- La volonté de restructuration qui tient compte de l'analyse du devenir des étudiants et du contexte professionnel local et régional.
- Le souci de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Les liens étroits entre les thématiques de recherche développées à l'UMR SET et l'orientation générale de la spécialité.
- Le potentiel de recrutement large et diversifié.

- Points faibles :

- La restructuration reste à l'état d'ébauche (du moins dans le dossier soumis à l'évaluation). Quel est le positionnement envisagé de cette spécialité dans le contexte de la formation, présentée comme un atout, du pôle « collectivités locales et territoires » ?
- L'absence de définition claire du développement durable et de la durabilité. En ce sens, il est nécessaire de définir davantage les objectifs scientifiques de la spécialité.
- La faible ouverture internationale, au moins comparativement à l'autre spécialité.
- La faiblesse des coopérations avec d'autres établissements.

- Recommandations pour l'établissement :

- Réfléchir à une mutualisation plus poussée des spécialités afin, à terme, de n'en retenir qu'une.
- Il est urgent d'explicitier davantage les choix précis opérés pour l'offre de formation (types et intitulés d'UE, crédits, stages...) susceptible d'ouvrir en 2011.
- La lecture du dossier donne l'impression d'une forme de repli sur soi de cette spécialité (l'éloignement de Bordeaux et Toulouse servant de justification). Il est souhaitable que cette spécialité conserve une ouverture vers les autres pôles régionaux et nationaux et renforce son internationalisation.
- La création d'UE de langues est primordiale.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C



Loisirs et tourisms durables

- Avis :

La nouvelle spécialité qui résulte de la fusion de deux spécialités déjà mutualisées dans les mentions « Géographie » et « STAPS », se positionne en continuité et de façon pertinente dans l'environnement local et régional. Si l'on comprend assez bien l'enjeu de cette fusion eu égard aux fortes mutualisations existantes (70 % des UE), on comprend moins la fin de la co-habilitation avec Bordeaux 3. En revanche, la co-habilitation avec l'Université de Saragosse est un atout.

Le dossier reste à l'état d'une proposition globale de restructuration sans fournir le détail des choix faits, notamment en termes d'intitulés d'UE, de crédits, de place des stages, d'options/parcours, de passerelles, etc. Aussi, l'avis global est réservé même si le bilan de fonctionnement de la spécialité comporte des aspects positifs. En effet, les liens avec les milieux professionnels et l'insertion des diplômés étaient réels dans la spécialité « Tourisme » de la mention « Géographie ».

- Points forts :

- L'ancienneté de la formation qui a su s'adapter aux nouvelles demandes des milieux professionnels.
- Le positionnement original qui allie le tourisme et le développement durable dans une perspective pluridisciplinaire.
- L'insertion satisfaisante des diplômés.
- Une assez bonne politique des stages.
- L'ouverture internationale forte, notamment vers l'Espagne grâce à la co-habilitation (double-diplôme) avec l'Université de Saragosse.

- Points faibles :

- La restructuration reste à l'état d'ébauche (du moins, dans le dossier soumis à évaluation). Comment comprendre la fusion de deux spécialités déjà fortement mutualisées et l'annonce d'une restructuration complète ?
- La faiblesse des coopérations avec d'autres départements spécialisés en études touristiques dans les régions voisines et en France.
- Des cours se chevauchaient dans l'ancienne maquette.
- L'absence de définition claire de ce qu'il convient d'entendre par « aménagement touristique durable », par « durabilité » ?

- Recommandations pour l'établissement :

- Il est urgent d'explicitier davantage les choix précis (types et intitulés d'UE, crédits, stages...) opérés pour une formation susceptible d'ouvrir en 2011.
- Œuvrer pour proroger le partenariat avec l'Université de Saragosse, voire d'autres universités espagnoles, vrai atout de la spécialité.
- Resserrer l'offre de formation en allant jusqu'au bout de la restructuration évoquée et notamment, en évitant davantage encore les doublons au sein même de l'Université de Pau et Pays de l'Adour et vis-à-vis de Bordeaux 3.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B